

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 07/10/2025

ID : 031-213101355-20251006-2025013-AR



017

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT

DE
MURET

VILLE DE
31220 CAZERES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION MUNICIPALE

Attribution du marché relatif à l'acquisition d'une Balayeuse de voirie d'occasion
N°2025-002

Le Maire,

Décision Municipale
DC-2025-013

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 alinéa 4,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 relatifs aux marchés à procédure adaptée,

Vu la délibération N°2023-10/12-108 en date du 10 décembre 2023 donnant délégation au Maire par le Conseil Municipal pour « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* ».

Vu l'avis de publication de la consultation F-PA-40135 du marché passé selon la procédure adaptée ouverte, publié le 25 Août 2025 sur la plateforme dématérialisée www.ladepeche-marchespublics.fr relatif à l'acquisition d'une Balayeuse de voirie d'occasion;

Vu le rapport d'analyse de la consultation ;

Considérant l'avis favorable du Comité MAPA réuni en date du 3 octobre 2025,

Considérant qu'après analyse de l'offre et de la candidature du soumissionnaire, le pouvoir adjudicateur a retenu l'offre de la SAS LEMONNIER, ZA du Carrefour des Biards, 50 540 ISIGNY LE BUAT

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché N°2025-002 relatif à l'acquisition d'une Balayeuse de voirie d'occasion à la SAS LEMONNIER ZA du Carrefour des Biards, 50 540 ISIGNY LE BUAT pour un montant de 79 985 € HT, soit 95 982 € TTC.

Article 2 : La présente décision sera transmise au représentant de l'État et adressée au comptable public de la collectivité.

Article 3 : La présente décision fera l'objet d'une information aux élus lors du prochain conseil municipal et sera publiée sur le site internet de la collectivité.

Fait à Cazères, le 6 Octobre 2025

Le Maire,
Raymond DEFIS

